AR Prefecture

016-200054047-20230907-2023_09_07_22-DE
Reçu le 11/09/2023
Publié le 11/09/2023

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 26
Présents : 16
Excusés-Absents : 10
Délégations : 3

Date de Convocation :
jeudi 10 février 2023

Date d'affichage :
jeudi 10 février 2023

Le 07 septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 24 août 2023, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier adjoints
M. GRAVELLE Alain, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, Mme FAYET Margot, M. MILLOTTE Amaury conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BOUTY Philippe, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, M. DEMONT Jean-Michel, M. LEBRET Hubert, Mme LAFONT Cindy, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, Mme BOURDIER Elise,

Délégations : M. BOUTY Philippe à Mme VILLEDARY Véronique, M. BOOB Frédéric à M. DUPRE Jean-Noël, M. LEBRET Hubert à M. CHOPY Laurent,

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

Mme SOULAT Séverine arrive en cours de séance et prend part au vote à partir de la délibération n°4

2023/09/07
N° 22

22 - Finances - Subvention exceptionnelle à l'association Les Amis du Château

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'association Les Amis du Château de Saint Germain sollicite une aide financière dans le cadre du spectacle Son et Lumière organisé fin juillet 2023.

Ce type de manifestation sur 3 jours requiert des financements importants.

A ce titre, et afin de soutenir ces initiatives et de motiver l'organisation de la saison 2024, Monsieur Le Maire propose de soutenir cette association en lui attribuant une subvention exceptionnelle d'un montant de 650€.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 650 € à l'Association Les Amis du Château.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 11 septembre 2023

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)